

OFFRE MODULAIRE 2019 - 2020

Renseignements généraux

Les offres d'Agrilogie-CEMEF sont rattachées à un principe pédagogique "de développement durable" :

Inscrire toute action de formation dans le contexte général de l'enseignement.
Structurer cette action par rapport à un but clairement défini, en fonction des besoins détectés puis validés. L'évaluer en continu.

L'offre de cours d'Agrilogie-CEMEF destinée aux adultes est basée sur le système modulaire reconnu par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI): un module est une unité d'apprentissage construite selon des normes précises, et qui fait partie d'un ensemble structuré, lié à un secteur d'activités. Suivant le but de formation / le titre visé, plusieurs modules sont combinables. L'accès à un titre et ses conditions sont du ressort des organes compétents en la matière.

Caractère de l'offre

Avec l'accord des services cantonaux concernés, Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), Agrilogie-CEMEF propose une offre modulaire rattachée au dénominateur commun du niveau de compétence visé. Celui-ci correspond à "la conduite autonome et responsable d'activités professionnelles dans un contexte plus ou moins limité et prévisible, selon les normes et procédures professionnelles, et dans le respect de l'autre".

L'offre s'adresse à 2 publics cibles

- 1 Aux personnes responsables d'un ménage privé, qui se préparent à l'obtention du certificat cantonal de capacité d'employé(e) en économie familiale, CCC, selon l'article 32 de la Loi fédérale sur la formation professionnelle.

Modules requis : cuisine – alimentation, entretien du linge, service de maison/habitat et techniques de nettoyage.

L'organisation des cours est prévue de telle manière que l'obtention du CCC soit possible en juillet 2020. **Pour mémoire : la demande d'admission à l'examen doit obligatoirement être présentée à la DGEP.** Pour information : les personnes qui ne sont pas au bénéfice d'un CFC ou d'une formation équivalente doivent se préparer à l'évaluation de la branche culture générale.

- 2 Aux personnes responsables d'un ménage privé, intéressées par un ou plusieurs modules à titre personnel ou/et sous l'angle de la formation continue.

MODALITES

Financement

Coût du module cuisine – alimentation : Frs. 300.- repas compris.

Coût des autres modules : Frs. 150.-.

Le coût du module, ainsi que les frais de matériel, seront facturés à la fin du cours.

En cas de dédite, une finance est perçue au prorata des périodes suivies, et des frais administratifs sont retenus jusqu'à concurrence d'un montant de Frs. 100.-.

(Prix : sous réserve de modifications éventuelles).

Inscription

Après avoir pris connaissance des modalités, toute personne intéressée a la liberté de s'inscrire aux différents modules proposés au moyen du formulaire ad hoc.

En retour, et annexé à la confirmation d'inscription, l'école adresse aux participants les renseignements complémentaires concernant l'organisation.

Déroulement des modules

Le jour de cours retenu est le mardi. Les cours ont lieu dans les locaux d'Agrilogie-CEMEF (APV/EEF).